

Contactez l'équipe Relation Salariés Agence Logement

Numéro interne : 70 53 75
Numéro externe gratuit : 0 801 010 033

Horaires d'appels :
Du lundi au jeudi : 9h00 - 11h00 & 13h00 - 16h30
Le vendredi : 9h00 - 11h00

Un numéro unique suivi du chiffre correspondant au service souhaité tel qu'indiqué ci-dessous :

Garantie Logement en Île-de-France :



Demande de logement pérenne :



Devenir propriétaire :



Demande de logement temporaire meublé :



Consulter toutes les offres, accéder aux annonces immobilières, faire une demande :
<https://e-logement.sncf.fr>

ou scanner ce QR Code



Chiffres clés 2023

27,5M€

de PEEC* versés par les 5 sociétés

7 200

bénéficiaires de l'Agence Logement SNCF tous services confondus

11 300

salariés sont actuellement logés par l'intermédiaire de l'Agence Logement

233 000

visites sur le site de l'Agence Logement SNCF

* Participation des Employeurs à l'Effort de Construction

Diffusion interne - Avril 2024



L'Agence Logement SNCF vous accompagne pour...

DRH Groupe
Agence Logement SNCF



Louer un logement plus rapidement



Logement temporaire en résidence meublée

Salarié¹ en CDI, apprenti ou alternant à la recherche d'une location pour une durée limitée ? Bénéficier d'une chambre ou d'un studio en résidence meublée (1 à 2 personnes maximum) pour 1 semaine jusqu'à 3 ans.

Plus d'infos et faire votre demande, <https://e-logement.sncf.fr>, depuis la page d'accueil, onglet "Louer" puis "Location temporaire meublée"



Logement pérenne (location nue)

Salarié¹ en CDI à la recherche d'une location ? Profiter d'un logement du studio au 5 pièces, pour la résidence principale.

Plus d'infos et faire votre demande, <https://e-logement.sncf.fr>, depuis la page d'accueil, onglet "Louer" puis "Location pérenne"



Garantie Logement en Île-de-France

Nouvel embauché¹ en CDI et affecté dans la région Île-de-France, à la recherche d'une location ?

Bénéficier d'un accès au logement en accéléré avec la Garantie Logement SNCF pour une location temporaire en résidence meublée ou pérenne.

Plus d'infos et faire votre demande, <https://e-logement.sncf.fr>, depuis la page d'accueil, onglet "Louer" puis "Location en Île-de-France"

¹Tout salarié ou nouvel embauché de la SNCF (Fret SNCF, SNCF Gares & Connexions, SNCF Holding, SNCF Optim'services, SNCF Réseau, SNCF Voyageurs).

Acheter un logement moins cher



Frais de notaire offerts

Sur les programmes neufs Bouygues Immobilier pour l'achat de sa résidence principale.



Offres de prêts² immobiliers

- "Prêt Sofiap Avantage+ SNCF" by Socrif, à taux attractif, pour un achat dans le neuf ou l'ancien :
 - 40 000€ en Île-de-France
 - 20 000€ hors Île-de-France
 - majoration 5 000€ couple salariés SNCF
 - en complément du prêt PTZ³...
- Prêt accession SNCF Habitat pour un achat dans le neuf ou l'ancien jusqu'à 22 000€ sans intérêt, sous certaines conditions
- Prêt accession Action Logement pour un achat dans le neuf jusqu'à 30 000€, au taux de 1 % hors assurance, sous certaines conditions

Ces prêts sont cumulables avec l'offre Bouygues Immobilier.



Accession aidée, soumise à plafonds de ressources

Permet d'acheter un logement neuf à prix réduit, de 20 à 25% par rapport au prix du marché, grâce à des facilités offertes par l'État.



En complément,

Biens immobiliers à vendre dans le neuf ou l'ancien avec Trans'Actif Immobilier, filiale ICF Habitat.

Plus d'infos et accéder aux annonces immobilières, <https://e-logement.sncf.fr>, depuis la page d'accueil, onglet "Acheter"

²Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager (Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016).

³Le PTZ ou Prêt à Taux Zéro est un prêt aidé accordé par l'État pour l'acquisition de sa 1^{ère} résidence principale.

Bénéficier d'aides financières



Aide SNCF nouveaux embauchés en logement temporaire meublé

Salarié¹ en CDI, apprenti ou alternant, ayant moins de 2 ans d'ancienneté et logé dans une résidence temporaire meublée ? Bénéficier de 207€ brut par mois sur une durée de 12 mois consécutifs maximum. Plus d'infos et faire votre demande, <https://e-logement.sncf.fr>, depuis la page d'accueil, onglet "Louer" puis "Aide nouveaux embauchés logement temporaire meublé"



Aide SNCF nouveaux embauchés en logement pérenne

Salarié¹ en CDI, ayant moins de 3 ans d'ancienneté, dont le salaire brut mensuel n'excède pas 2 650€, logé en location pérenne et travaillant dans les zones A, A bis et certaines communes situées en zone B1⁴ ? Bénéficier d'une aide dégressive sur 4 ans maximum, pouvant atteindre 207€ brut par mois la 1^{ère} année. Pour faire votre demande, contacter l'Agence Paie et Famille au 0 809 400 110.



Aide sur quittance SNCF

Salarié¹ au cadre permanent ou CDI en situation budgétaire difficile ? Pour faire une demande d'aide, contacter l'Action Sociale au 0 800 206 620.



Produits du 1% logement

Il s'agit d'aides pour être locataire, devenir propriétaire ou réaliser des travaux. Plus d'infos <https://e-logement.sncf.fr>, onglet "Louer" puis "Aides 1% logement"

⁴ Consulter la liste des communes éligibles dans l'annexe du GRH00934 depuis le site <https://digidocplus.sncf.fr>